



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INVITATION PRESSE

Dijon, le 06/10/2022

**La ville de Joigny, lauréate du label Cité éducative :  
L'Etat, la Ville et l'Éducation nationale réunis  
pour signer la convention de partenariat**

Mardi 11 octobre à partir de 10 h 30  
Collège Marie Noël - Joigny

Le comité interministériel de la Ville (CIV) qui s'est tenu à Grenoble le 29 janvier dernier, a annoncé les 74 nouveaux lauréats au label « Cité Éducative » parmi lesquels se trouvent trois communes de Bourgogne-Franche-Comté : Joigny, Dijon et Nevers.

A l'occasion de la signature de la convention "Cité éducative" de Joigny, Pierre N'Gahane, recteur de l'académie de Dijon, se rendra au collège Marie Noël mardi 11 octobre 2022, aux côtés de Vincent Auber, IA-DASEN de l'Yonne, de Nicolas SORET, Maire de Joigny, Vice-président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, et de Fabien Sudry, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté.

**Vous êtes cordialement invités à vous joindre à cet événement **mardi 11 octobre 2022 à partir de 10 h 30 au collège Marie Noël de Joigny.****

**Adresse :**

Collège Marie Noël  
7 boulevard Godalming  
89300 JOIGNY

**Contacts presse :**

Delphine Mauerhan,  
directrice de la communication  
Tél. : 06 46 84 04 79

Mél : [delphine.mauerhan@ac-dijon.fr](mailto:delphine.mauerhan@ac-dijon.fr)